

La scandaleuse commémoration des 25 ans du génocide rwandais

Article rédigé par *Roland HUREAUX*, le 06 mai 2019

Quoi de plus scandaleux que la commémoration des 25 ans du génocide rwandais le 7 avril dernier à Kigali, quand on sait qu'elle était présidée par Paul Kagame, président du Rwanda, principal responsable des tragédies en cause ?

Kagame peut être tenu pour responsable à quatre titres :

- Les malheurs du pays, tenu auparavant pour « la Suisse de l'Afrique », ont commencé quand il a entrepris en 1990, sans aucune légitimité, d'envahir le Rwanda à la tête d'une armée rebelle (dite Armée patriotique rwandaise) : cette armée, partie de l'Ouganda voisin, était composée de Tutsis exilés, une ethnie qui ne représentait que 10% de la population, alors que le gouvernement en place, celui du président Habyarimana émanait de l'ethnie Hutu, soit 90 %.
- Cette invasion a été accompagnée dès 1990 par des massacres systématiques de Hutus, habilement cachés à l'opinion, qui visaient à terroriser la population et à provoquer sa fuite : près d'un million de Hutus étaient réfugiés dans la capitale, Kigali, début 1994, parqués dans des camps dans des conditions misérables.
- Kagame est l'auteur avéré, personne de sérieux n'en doute aujourd'hui, de l'attentat du 6 avril 1994 qui a coûté la vie aux deux présidents hutus du Rwanda et du Burundi qui se trouvaient dans un avion abattu à l'approche de Kigali[1]. C'est cet attentat qui a déclenché le massacre, plus voyant que le premier, par des milices hutus, d'environ 400 000 Tutsis qui résidaient à l'intérieur du pays, dans la partie encore contrôlée par le gouvernement. Quoique se présentant comme l'homme providentiel qui, en achevant la conquête, a mis fin à ce massacre, qualifié de génocide, Kagame ne pouvait ignorer que ce serait là l'effet de l'attentat. Certains soupçonnent même cet homme à l'intelligence diabolique d'avoir voulu victimiser la minorité tutsi pour mieux légitimer sa prise de pouvoir[2]. Ces victimes tutsi viennent s'ajouter aux centaines de milliers de victimes hutus évoquées plus haut, abusivement tenues pour des « Hutus modérés » supposés victimes d'autres Hutus. Au total environ 800 000 victimes à l'intérieur du Rwanda. L'intervention de la force française d'interposition Turquoise du 20 juin au 20 septembre, sous mandat de l'ONU, a permis de sauver les Tutsis qui restaient et de permettre à des millions de Hutus de trouver refuge au Zaïre voisin.
- Envahissant le Zaïre en 1997, les troupes rwandaises aux ordres de Kagame composées de Tutsis de l'APR, en même temps qu'elles y provoquaient la chute du président Mobutu, ont procédé dans la province voisine du Kivu mais aussi dans la plus grande partie du pays, au massacre systématique de ces réfugiés (tenus pour « génocidaires » y compris les femmes et les enfants qui venaient de naître) et de Zaïrois (aujourd'hui appelés Congolais). Un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés, révélé par *Le Monde* en août 2010, cité par le Dr Denis Mukwege dans son discours de réception du Prix Nobel de la Paix 2018, établit à 4 millions le nombre de victimes de 1993 à 2003.

Il fallait à Kagame un singulier génie de la propagande pour faire croire au monde entier (hors de l'Afrique où les chefs d'Etat, même s'ils n'osent rien dire, savent la vérité[3]) que, responsable de la mort de plus de 4

millions de personnes, il était à la fois une victime et un justicier. Maître du mensonge, il a orienté particulièrement sa propagande contre la France, accusant l'armée française d'avoir coopéré au génocide[4]. Une accusation sans le moindre fondement[5].

On peut dire au contraire que c'est tout à l'honneur de notre pays d'avoir été le seul à tenter de se mettre en travers de la route de ce personnage monstrueux, quoique sans succès, faute d'un engagement assez résolu[6]. Kagame a reçu par contre dès 1990 l'appui des Etats-Unis, du Royaume-Uni, du Canada, de la Belgique, d'Israël et de l'Afrique du Sud. Appui étatique discret mais aussi appui privé de grandes sociétés intéressées par l'exploitation de la province congolaise voisine du Kivu, principal gisement de métaux rares dans le monde[7]. Une fois au pouvoir, Kagame a quitté le monde francophone pour rejoindre le Commonwealth, imposé l'anglais au lieu du français comme langue officielle et placé néanmoins fin 2018 sa ministre des affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, au secrétariat général de la francophonie avec l'appui incompréhensible du président français.

La propagande de Kagame, relayée par tout un réseau de soutiens parfois naïfs ou le plus souvent achetés, proches de la diaspora tutsi, a imposé dans une grande partie du monde, l'idée qu'il n'y avait qu'un seul génocide, celui des 400 000 Tutsis (gonflés à un million, soit plus qu'il n'y avait jamais eu de Tutsis au Rwanda) qu'il avait indirectement provoqué, le massacre des 4 millions de Hutus dont il est directement responsable faisant l'objet, lui, d'une occultation assimilable à du négationnisme.

Malgré ces évidences, la communauté internationale dûment conditionnée par cette propagande mensongère déroule le tapis rouge à Kagame, le président Macron entête. La dictature quasi-esclavagiste qu'il a imposée au Rwanda, devenu sous son égide, un grand village Potemkine, désormais dominé par ce qui reste de la minorité tutsi, est tenu à la Commission européenne pour un modèle de gouvernance[8] ! Ayant imposé son protectorat sur le Congo-Kinshasa voisin[9], le président du Rwanda est, de fait, le personnage le plus important de l'Afrique subsaharienne, et il tient en respect le reste du continent.

Loin de défendre leur armée comme il aurait été normal, les présidents Sarkozy et Macron ont entretenu le doute, ce dernier venant d'instaurer une commémoration française du génocide rwandais sur la base du récit fallacieux propagé par Kagame, nommant même une commission d'historiens majoritairement orientée en faveur des thèses de ce dernier pour examiner la responsabilité de l'armée française comme s'il y avait encore doute, alors qu'elle avait été déjà blanchie par le rapport de la commission d'enquête Quilès de 1998 à l'Assemblée nationale. Il a envoyé une délégation aux célébrations, de petit niveau certes, mais comportant quand-même Aurelia Devos (Madame Blanquer) du pôle génocide du TGI de Paris

Le juge d'instruction chargé d'examiner la responsabilité de Kagame et de son entourage dans l'attentat du 6 avril 2014 a rendu un non-lieu le 24 décembre dernier, contre l'évidence[10] et contre les témoignages de plusieurs membres de son entourage, aujourd'hui en dissidence, quand ils n'ont pas été assassinés par les sbires de Kagame[11].

Il n'est pas non plus à l'honneur d'un certain nombre d'institutions françaises vénérables, comme le Barreau de Paris, l'Ecole normale supérieure ou l'Institut d'études politiques, qui, suivant la position du gouvernement, ont organisé à l'occasion de ce 25^e anniversaire, au motif de débattre du principe, très à la mode, de la compétence universelle, des colloques largement dominés par les partisans de Kagame, tenant pour acquise sa version mensongère des massacres du Rwanda.

Pour la France, face aux tragédies du Rwanda, défendre la vérité et défendre son honneur sont aujourd'hui un seul combat.

Roland HUREAUX

[1] S'y trouvaient aussi deux pilotes et un mécanicien français, ce qui a fondé la justice française à enquêter sur l'attentat.

[2] Faute preuves suffisantes, nous ne pouvons assurer que Kagame avait infiltré les milices hutu pour les pousser à des positions extrêmes.

[3] C'est pourquoi presque aucun n'est allé assister aux cérémonies du 25e anniversaire du génocide tutsi le 7 avril dernier à Kigali.

[4] Au départ cette accusation était un contre-feu à l'enquête du juge Bruguière mettant en cause Kagame et ses proches dans la destruction de l'avion du président Habyarimana.

[5] Sollicité en 2002 par Carla del Ponte, procureur au Tribunal international d'Arusha d'apporter des preuves de ces accusations, il n'a jamais pu le faire.

[6] Le 4 août 1993, la France qui seule appuyait le gouvernement légal de Juvénal Habyarimana, signait les accords de cessez-le feu d'Arusha ordonnant le retrait de toute aide étrangère aux belligérants ; cet accord n'a été respecté que par elle, laissant le gouvernement rwandais démuni face à l'offensive de Kagame qu'appuyaient les Anglo-Saxons.

[7] Les terres rares sont dix-sept métaux, numérotés 21, 39 et 57-71 sur le tableau de Mendeleïev, de plus en plus utilisés dans les composants électroniques. La Chine a aussi des gisements.

[8] C'est pourquoi, Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, s'est rendu à la scandaleuse cérémonie du 7 avril à Kigali, faisant une nouvelle fois scandale par son état d'ébriété.

[9] Après la chute de Mobutu, en 1997, Kagame a imposé au Zaïre (rebaptisé alors République démocratique du Congo) le président Laurent-Désiré Kabila . Kagame est accusé par ses ex-proches de l'avoir fait assassiner en 2001 quand il s'est avéré insuffisamment docile. Il a été remplacé par son supposé fils Joseph Kabila, tutsi, président de la République démocratique du Congo de 2001 à 2019, dont l'inféodation à Kagame fut, elle, totale.

[10] En particulier la traçabilité des missiles, accablante pour le FPR,

[11] Le juge français qui a succédé à Bruguière a même refusé de prendre en compte un document de synthèse "Top Secret" du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), en date du 1er Octobre 2003 qui lui a été communiqué en juin 2018. Ce document accuse Kagame d'être le commanditaire de l'attentat et donne force détails sur les réunions préparatoires à l'attentat ; il comporte 9 annexes fort éclairantes dont le juge a refusé de demander la communication à l'organisme qui a pris la suite du TPIR.